RES'PURE France

Vous garantir un air sain

FABRIQUÉ ET CONÇU EN FRANCE

ÉLIMINEZ LES ÉMANATIONS CHIMIQUES DANS L'AIR DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

PRESSINGS / BLANCHISSERIES

Les personnes travaillant dans les pressings sont confrontées au quotidien à des émanations de produits chimiques et d'odeurs persistantes liées à l'exercice de leur métier. Ces différents polluants présents dans l'air peuvent être nocifs pour leur santé, pour leurs clients et pour les personnes habitant à proximité.

LES SOURCES DE POLLUTION PRÉSENTES DANS LES PRESSINGS SONT NOMBREUSES

- COV
- PM2,5
- Bactéries
- Perchloroéthylène
- Odeurs persistantes
- Moisissures
- Pollens
- Virus

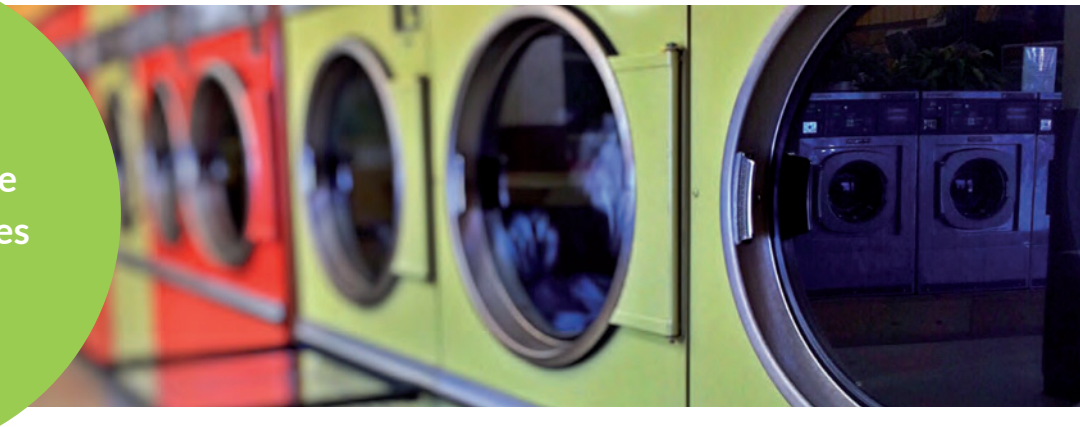

DES LOCAUX ENCADRÉS PAR LA LOI POUR LIMITER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DES PROFESSIONNELS

Travaillant souvent dans des locaux confinés où ils utilisent de nombreux produits chimiques, les professionnels de la blanchisserie sont particulièrement exposés à la pollution de l'air. L'exposition quotidienne à cette pollution peut impacter leur santé, c'est pourquoi l'installation de ces locaux professionnels est particulièrement encadrée par la loi.

L'INTERDICTION PROGRESSIVE DE PERCHLORÉTHYLÈNE (OU TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE) POUR LE NETTOYAGE À SEC

Le **perchloréthylène** est un solvant très volatil à température ambiante. pour l'Union européenne, il est classé comme « **nuisible à la santé** » et « **dangereux pour l'environnement** ». il peut être à l'origine de plusieurs maux tels que : irritations des voies respiratoires, vertiges, nausées, maux de tête, pertes de mémoire voire pertes de connaissances quand il est présent dans des concentrations importantes. C'est pourquoi le gouvernement français a décidé de mettre en place une **interdiction progressive de l'utilisation du perchloréthylène** dans le nettoyage à sec en le remplaçant par des solvants moins dangereux.

DES LOCAUX SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Du fait de l'utilisation de produits chimiques dans les laveries, blanchisseries et pressings, ces locaux sont soumis à la **réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.**

Qu'est-ce que cette réglementation impacte pour l'exploitant du local ?

- Il doit démontrer qu'il respecte en permanence les prescriptions techniques d'exploitation et ne crée pas de conséquences irréversibles en terme d'environnement ou de sécurité.
- Il doit s'assurer de la qualification professionnelle et de la formation suffisante de son personnel.
- Il doit faire réaliser l'ensemble des contrôles périodiques prescrits par la réglementation par un organisme agréé ou habilité par le Ministère ou le Préfet du département concerné.
- Il doit également réaliser régulièrement une auto surveillance de l'impact de son activité sur l'environnement (eau, air, sol, bruit et déchets). Ces résultats doivent être déclarés périodiquement au préfet et/ou à l'inspection des installations classées.

L'objectif de cette réglementation est de **prévenir les risques pour l'environnement** et la santé des professionnels présents au quotidien dans ces locaux.

EOLIS AIR MANAGER LA SOLUTION DE PURIFICATION DE L'AIR QUI VOUS PROTÈGE AU QUOTIDIEN

Afin de protéger au quotidien les professionnels, la gamme de purificateurs d'air professionnels qui permet de répondre efficacement aux problématiques que rencontrent les exploitants de pressings (utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé).

Au quotidien, les purificateurs EOLIS Air Manager protègent des maladies professionnelles et apportent un confort supplémentaire en supprimant les odeurs persistantes liées à l'utilisation de produits chimiques dans les pressings.

Ses filtres de qualité médicales combinés à sa puissance de filtration permettent d'éliminer la pollution de l'air présente dans l'air de votre pressing afin de travailler dans un espace sain et agréable au quotidien.

TEST INDIVIDUEL
CERTIFIÉ EN1822
Performance garantie

SEUL SYSTÈME CERTIFIÉ EN EUROPE
SEUL PURIFICATEUR RÉFÉRENCÉ

ECO CONÇU

FILTRE MEDICAL
CERTIFIÉ EN1822
Norme européenne

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Resp'Pure by Locarman santé distributeur exclusif
3 Avenue Léonard de Vinci, 37270 Montlouis-sur-Loire
02 47 35 50 57 - contact@respurefrance.fr - respurefrance.fr

RES'PURE S'ENGAGE À PROMOUVOIR VOTRE DÉMARCHE SUR LA RÉGION !